



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le Grand nettoyage de la rivière Mascouche : lancement d'un projet local à portée régionale!

Mascouche, 16 mai 2016 – La Ville de Mascouche et le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) soulignent le démarrage du projet de « Grand Nettoyage de la rivière Mascouche » réalisé en partenariat avec le Fonds communautaire Aviva, la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM) et Tourisme des Moulins. Différentes activités sont au programme. Une entente de bassin, la toute première de la zone des Mille-Îles, officialisera d'ailleurs cet engagement.

Durant les mois de juin, juillet et août 2016, l'équipe du COBAMIL parcourra un tronçon de la rivière Mascouche en canot pour y récupérer les débris anthropiques. Ce projet, lauréat dans la catégorie Résilience communautaire du Fonds communautaire AVIVA, vise tout particulièrement les déchets pouvant être enlevés manuellement, donc sans machinerie lourde.

De concert avec la communauté, l'équipe du COBAMIL, les représentants de la Ville de Mascouche et leurs partenaires souhaitent ainsi sortir des milliers de kilogrammes de déchets de la rivière: métal, pneus, bâches, meubles, béton, bois traité, pots de peinture, etc. Afin de bonifier ce projet et stimuler l'implication citoyenne, diverses activités ont été prévues pour cet été.

Afin d'officialiser la collaboration des deux parties, une entente de bassin a d'ailleurs été signée par le maire de Mascouche, M. Guillaume Tremblay. Cette entente, basée sur l'honneur, confirme l'engagement à réaliser l'une des actions du Plan directeur de l'eau de la zone des Mille-Îles.

« C'est une grande fierté pour moi de signer cette toute première entente de bassin avec la Ville de Mascouche. Cette rivière, qui fait partie de l'âme et du patrimoine de la Ville de Mascouche, mérite d'être aimée et valorisée. Je passe donc le FlambEAU à M. Tremblay, l'invitant par le fait même à poursuivre son engagement à protéger notre environnement et tout particulièrement cette ressource bleue» affirme Denise Cloutier, présidente du COBAMIL.

« Dès le départ, la Ville de Mascouche a appuyé ce projet et participé concrètement aux différentes étapes : vote pour le projet AVIVA, recrutement de bénévoles, lettres aux propriétaires riverains, promotion des activités. Nous sommes fiers de la réponse de nos

citoyens et de l'impact de ce grand nettoyage sur le tronçon mascouchois de notre rivière » déclare Guillaume Tremblay.

Un appel à l'implication des propriétaires riverains durant le mois de mai

La Ville de Mascouche et le COBAMIL sollicitent en ce mois de mai la collaboration des propriétaires riverains pour qu'ils procèdent au retrait des déchets se trouvant dans la bande riveraine de leur propriété. Ainsi, tous les riverains de la rivière Mascouche ont reçu par la poste une invitation à passer à l'action. Les riverains sont également invités à photographier les déchets récupérés sur leur berge et à faire parvenir ces photos au COBAMIL, afin de diffuser les résultats de ce grand nettoyage collectif sur les médias sociaux.

Corvée citoyenne et plantation au mois de juin

Les citoyens de tous âges seront eux aussi invités à passer à l'action. Un appel aux bénévoles est actuellement en cours pour une corvée citoyenne qui aura lieu le samedi 18 juin ou 19 juin en cas de pluie. Cette corvée concerne le nettoyage des bandes riveraines du parc Dupuis et du parc Soleil-Levant. Les citoyens désirant participer à la valorisation de cette magnifique rivière sont invités à contacter la Ville de Mascouche pour s'inscrire à l'événement. Une plantation d'arbres est également prévue au parc Soleil-Levant. Petits et grands seront les bienvenus pour cette activité!

Médiation culturelle et création artistique

Finalement, un artiste procédera à la création d'une œuvre artistique unique. Éric Nado, sculpteur-assembleur, réalisera une œuvre d'art créée à partir des matériaux extraits de la rivière. Celle-ci sera dévoilée au Jardin Moore en septembre prochain. Ce volet artistique et culturel du projet sera pris en charge par la SODAM, organisme local ayant à son actif de nombreuses réalisations.

Rappelons que le COBAMIL est un organisme sans but lucratif mandaté par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) pour mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau en collaboration avec la population et les intervenants du milieu. Pour en connaître davantage sur le COBAMIL, visitez notre site Internet au www.cobamil.ca.

-30-

Sources :

Elsa Dufresne-Arbique

Directrice générale

Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

45, rue Saint-Joseph, bureau 200

Sainte-Thérèse (Qc) J7E 4X5

Tel : 450-818-8565

Courriel : edufresne@cobamil.ca

Pascal Dubé

Chef de Division environnement

Ville de Mascouche

3034, chemin Sainte-Marie

Mascouche (Qc), J7K 1P1

Tel. 450 474-4134 poste 2570

Courriel : pdube@ville.mascouche.qc.ca